

Les députés de la Charente nés à Chirac

Jacques François Adolphe MARCHAND


Représentant en 1871, né à Chirac (Charente) le 16 février 1820, du sieur Louis François Marchand, notaire royal et de dame Eléonore Béchameil, il n'avait aucun antécédent politique lorsqu'il fut élu représentant de la Charente à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, le 7e et dernier, par 33 566 voix (70 607 votants, 114 376 inscrits).

Il prit place dans la majorité monarchiste, et vota:

- pour la paix,
- pour l'abrogation des lois d'exil,
- contre la pétition des évêques,
- pour le pouvoir constituant de l'Assemblée,
- contre le service militaire de trois ans,
- pour la démission de Thiers,
- pour le septennat,
- pour le ministère de Broglie,
- contre l'amendement Wallon,
- contre les lois constitutionnelles.

Conseiller général du canton de Saint-Clément (Charente) le 8 octobre 1871, il échoua ensuite successivement à la députation dans l'arrondissement de Confolens, le 20 février 1876, avec 3 014 voix, contre 7 230 à l'élu, M. Duclaud, républicain, et 3 062 à M. Boreau-Lajanadie, et, le 14 octobre 1877, avec 6 673 voix, contre 7 765 à l'élu M. Duclaud, député sortant.

M. Marchand n'a pas reparu depuis sur la scène politique. Il est décédé à Loubert (Charente) le 18 octobre 1903.



Jean François Théodore BECHAMEIL

Député de 1836 à 1848, né à Chirac (Charente), le 25 juin 1795, mort à Taponnat-Fleurignac (Charente), le 1er juillet 1867, il servit dans la marine et parvint au grade de capitaine de vaisseau.

Le 1er août 1846, il fut élu, comme conservateur, député par le 4e collège de la Charente (Confolens), avec 194 voix sur 372 votants et 456 inscrits, contre 174 voix à M. Garnier de Laboissière. Il fit partie de la majorité qui soutint le ministère Guizot et vota notamment (mars 1847) contre les propositions de M. Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale, et de M. de Rémusat sur l'incompatibilité des fonctions publiques avec le mandat de député.

La Révolution de 1848 termina sa carrière de législateur.

M. Béchameil fut, le 27 juillet 1849, admis à la retraite comme capitaine de vaisseau.

